



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Havre Seine Métropole et la Métropole Rouen Normandie signent le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le lundi 19 juillet 2021, Edouard PHILIPPE, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, maire du Havre, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, président de la Métropole Rouen Normandie, maire de Rouen, et Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, ont signé le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) Métropole Rouen Normandie – Le Havre Seine Métropole.

PUBLIÉ LE
28 JUILLET 2021

Un outil au bénéfice des territoires

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique est un outil de contractualisation privilégié entre l'État et les territoires sur la période 2021-2026.

Face à la crise que connaît le pays, **Le Havre Seine Métropole** et **la Métropole Rouen Normandie** ont choisi de s'allier pour œuvrer collectivement à la relance et la résilience de leur territoire, dont le trait d'union est la Seine.

Le CRTE Métropole Rouen Normandie – Le Havre Seine Métropole poursuit ainsi **l'ambition de devenir un territoire de référence en matière de transition écologique et industrielle**, impulsée par le Contrat de Transition Écologique signé à Rouen en juillet 2019, et par le Pacte territorial de Le Havre Seine Métropole signé le 13 janvier 2020.



La signature d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique avec la Métropole Rouen Normandie et l'État démontre que nous portons une ambition commune forte pour notre territoire. Il s'agit d'une étape importante pour les projets portés par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les communes, que ce soit sur les enjeux liés au développement de la filière hydrogène, à la décarbonation des transports en commun et des mobilités, à la transition énergétique, ou encore sur la nécessité de répondre aux urgences économiques et sociales.

Edouard Philippe, maire du Havre, président de la communauté urbaine Le Havre Seine

Métropole.

Des ambitions communes aux deux territoires

Le Havre Seine Métropole et la Métropole Rouen Normandie ont la volonté d'exploiter pleinement le potentiel exceptionnel de développement que présentent ces deux agglomérations de l'axe Seine pour **accélérer la transition énergétique du territoire, garantir un développement économique respectueux de l'environnement, et renforcer son attractivité et sa résilience.**

Les deux métropoles réunies représentent :

- 125 communes pour 775 000 habitants
- 340 000 emplois, soit plus de 26 % de l'emploi normand
- Le premier port maritime français
- Une économie d'excellence dans les secteurs de la logistique, de la mobilité, de la santé, et de l'agroalimentaire

En particulier, il s'agit de valoriser les atouts uniques dont dispose l'axe Seine pour **construire une filière hydrogène pionnière à l'échelle nationale** : concentration de consommateurs (industries chimique et pétrochimique), réseau de distribution, sources d'électricité pour développer l'hydrogène vert, production importante d'hydrogène...

Les ambitions de la communauté urbaine

Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine souhaite être **un territoire de référence, exemplaire dans le domaine de la transition écologique**. Elle est engagée dans l'élaboration de projets structurants, et développe des politiques déterminantes avec comme **principal objectif d'atteindre la « neutralité carbone » le plus tôt possible**, conformément aux engagements de la France dans le cadre de la signature de l'accord de Paris en 2015. Les mesures pour concrétiser cette ambition : le développement de la filière hydrogène, la décarbonation des transports en commun et des mobilités, et le développement de l'axe Seine et du transport fluvial.